

# Comment l'Europe s'organise-t-elle pour assurer la convergence des efforts en faveur des transitions verte et numérique ?

Par Valérie DREZET-HUMEZ

Cheffe de la Représentation de la Commission européenne en France

Réussir la double transition verte et numérique constitue un défi majeur pour l'Union européenne. Dans son dernier rapport de prospective stratégique sur « le couplage des transitions verte et numérique », la Commission européenne souligne le fait que la mise en œuvre des deux transitions précitées doit être coordonnée et cohérente, afin d'identifier les opportunités, les arbitrages et les compromis à faire entre ces deux ambitions. Pour ce faire, elle recense dix domaines d'action clés pour accroître les synergies, tout en réduisant les risques potentiels qui découlent de ce couplage.

Opérer les changements nécessaires au service d'une transition durable et numérique permettra de faire émerger une nouvelle économie régénératrice et neutre pour le climat. La Commission européenne est engagée et déterminée à faire avancer l'Europe sur la voie de cette double transition, tout en conjuguant cette orientation avec ses valeurs démocratiques et de justice sociale, et ce au bénéfice de l'ensemble des citoyens et des territoires.

La double transition verte et numérique est au cœur de l'agenda politique de l'Union européenne (UE).

La lutte contre les dérèglements climatiques constitue une priorité de longue date de la Commission européenne, cristallisée dans l'Accord de Paris de 2015 et l'engagement unique de l'UE et de ses États membres à devenir le premier continent à atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050, dans le cadre du « Pacte vert ».

Si les transitions écologique et énergétique représentent le grand enjeu de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'Europe doit également relever des défis importants en matière de transition numérique. La Commission souhaite faire des années 2020 « la décennie numérique » de l'Europe, en renforçant sa souveraineté, en fixant ses normes et en veillant à leur respect en la matière, en favorisant l'accès aux données, tout en assurant leur protection, et en développant les technologies, infrastructures et compétences indispensables.

Ces deux transitions ont leur nature propre, mais interagissent aussi. Leur mise en œuvre doit donc être coordonnée, comme le souligne le dernier rapport de prospective stratégique de la Commission européenne<sup>1</sup> sur le « couplage des transitions verte et numérique ». C'est un impératif pour assurer leur cohérence et garantir l'atteinte pleine et entière des objectifs définis dans ces deux domaines.

Avant de préciser comment l'UE prévoit de mettre en œuvre de manière cohérente ses actions dans ces deux domaines pour mieux faire face aux nouveaux défis mondiaux, il faut rappeler son action en matière de lutte contre les dérèglements climatiques et de transition numérique.

<sup>1</sup> Commission européenne (2022), « Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil : rapport de prospective stratégique », COM (2022), 289 final, juin, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52022DC0289&from=EN>

## Le « Pacte vert » : une boussole pour atteindre la neutralité carbone en 2050

### Le Pacte : un agenda de la transformation pour l'Union européenne

Dès sa prise de fonction à la tête de la Commission européenne, fin 2019, la Présidente, Ursula Von der Leyen, a présenté le « Pacte vert » pour l'Europe, une stratégie transversale qui vise la neutralité climatique d'ici 2050. Réponse au rapport alarmant du GIEC de 2018 invitant les décideurs politiques à respecter les engagements de l'Accord de Paris, cette feuille de route ambitieuse élaborée dans un contexte politique favorable (marchés pour le climat, montée des partis écologistes au Parlement européen) se veut être aussi un vecteur de projection et de transformation à l'échelle de l'UE ; elle constitue désormais sa nouvelle stratégie de croissance.

### Une stratégie holistique au service d'une transition « juste »

Ce programme ambitieux repose sur une transformation radicale de l'économie européenne et de nos sociétés. Cela passe par une réduction des émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs d'activité (industrie, transports, bâtiments, agriculture, production d'énergie...) et par une compensation des émissions résiduelles par des puits de carbone naturels ou des technologies spécifiques, telles que la captation et le stockage du carbone.

Cette approche holistique, qui intègre l'ensemble des politiques publiques européennes et les zones de leur interaction, s'est traduite dans un changement de gouvernance avec la nomination d'un Vice-président responsable du « Pacte vert », chargé de coordonner l'ensemble des politiques ayant un impact sur le climat et l'environnement.

Cette démarche repose également sur la notion centrale de transition « juste ». Pour reprendre les propos du Vice-président Timmermans, l'atteinte de la neutralité carbone en l'espace d'une génération n'est réalisable qu'en répartissant équitablement le fardeau de l'action en faveur du climat entre les industries, les gouvernements et les individus, tout en protégeant les plus vulnérables d'entre eux.

### Du « Pacte vert » au paquet « Ajustement à l'objectif 55 »

Le niveau d'ambition élevé et un horizon lointain (2050) nécessitaient de baliser le chemin jusqu'à la neutralité carbone et de suivre les avancées des actions engagées, avec des étapes intermédiaires contraignantes. Ainsi, les objectifs 2030 ont été revus à la hausse en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (de - 40 à - 55 %), d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique. De même, l'objectif de - 55 % est devenu contraignant pour tous les États membres avec l'adoption en juin 2021 de la loi européenne sur le climat.

Pour décliner cette feuille de route, la Commission a présenté une cinquantaine de stratégies sectorielles<sup>2</sup> touchant tous les pans de la société. En juillet 2021, la Commission est passée de la stratégie aux actes, avec la présentation d'un paquet intitulé « Ajustement à l'objectif 55 » : pas moins de douze propositions législatives ont été mises sur la table dans le but de réviser la législation en vigueur et de mettre en place de nouvelles initiatives pour atteindre l'objectif de - 55 % d'ici 2030.

Ce vaste paquet législatif repose sur trois outils principaux : tout d'abord, la tarification, au travers des mécanismes de marché agissant sur les prix de la pollution (comme le renforcement du système d'échanges de quotas pour rendre le CO<sub>2</sub> plus cher, la fiscalité de l'énergie intégrant le coût environnemental ou le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières). À cela s'ajoute une modification du cadre réglementaire, avec la fixation de nouvelles normes (notamment sur les performances des véhicules légers). Enfin, des objectifs contraignants sont imposés aux États membres, notamment en matière d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique ou de réduction de leurs émissions.

Outre ce volet législatif, la Commission a renforcé la coordination des politiques économiques autour de la transition écologique, illustrant parfaitement la nature holistique de son approche. Les objectifs de lutte contre le changement climatique font désormais partie intégrante de la stratégie européenne pour la croissance et l'emploi, et, dans le cadre du « Semestre européen », la place accordée aux « recommandations spécifiques pays » concernant les politiques « énergie/climat »<sup>3</sup> a été accrue, se positionnant aux côtés des recommandations en matière fiscale, de compétitivité ou d'emploi.

Une fois l'horizon défini et les étapes fixées, il fallait prévoir les moyens. L'UE a ainsi décidé de consacrer 30 % de ses ressources financières (cadre financier pluriannuel 2021-2027 et plan de relance NextGenerationEU) à la lutte contre les changements climatiques, soit environ 600 milliards d'euros sur l'ensemble de la période. Dans le cadre du plan de relance européen, la part des mesures en faveur du climat est proche de 40 % (c'est-à-dire au-delà du seuil des 37 % imposé de manière réglementaire<sup>4</sup>), et le principe du « do no significant harm » a permis de s'assurer qu'aucune des mesures financées ne porte préjudice à l'environnement, traduisant à la fois la

<sup>2</sup> Une cinquantaine de stratégies ont été présentées entre décembre 2019 et juillet 2021, dont « De la ferme à la table » dans le domaine de l'agriculture, ainsi que d'autres portant sur l'économie circulaire, l'hydrogène, l'intégration des systèmes énergétiques, la biodiversité, les bâtiments durables...

<sup>3</sup> COMMISSION EUROPÉENNE (2022), "Recommendation for a Council recommendation on the 2022 National Reform Programme of France", COM (2022), 612 final, mai, [https://commission.europa.eu/publications/2022-european-semester-country-specific-recommendations-commission-recommendations\\_en](https://commission.europa.eu/publications/2022-european-semester-country-specific-recommendations-commission-recommendations_en)

<sup>4</sup> PARLEMENT EUROPÉEN et CONSEIL, Règlement (UE) 2021/241 établissant la facilité pour la reprise et la résilience, du 12 février 2021, article 16, *Journal officiel de l'Union européenne*, 18 février 2021, L 57/17, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32021R0241&from=EN>

nécessité de cohérence mais aussi d'efficacité globale des politiques. Enfin, l'UE mobilise également son plan « InvestEU » pour mettre des financements privés au service de la transition verte.

### Des crises qui viennent accélérer la transition écologique

Alors que le législateur négociait l'ensemble de ces propositions, la crise de la Covid-19, puis la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine sont venues renforcer la nécessité d'accélérer la transition écologique à l'œuvre. La réponse européenne pour juguler l'impact de la pandémie, avec le plan de relance (environ 800 milliards d'euros), s'est focalisée sur la résilience de l'économie, grâce à des investissements massifs, et des réformes, en faveur de la double transition verte et numérique. La guerre en Ukraine, quant à elle, a apporté un argument de poids supplémentaire pour accélérer la transition : celui de la sécurité énergétique du continent européen, qui passe par la fin des dépendances énergétiques, notamment par une sortie rapide des énergies fossiles.

## Une transition numérique qui doit être couplée avec la transition écologique

### De la « boussole numérique » à la « décennie numérique » pour l'Europe

Alors que l'UE se positionne en promoteur de la transition écologique, la transition numérique est également en marche. À ce niveau, il s'agit de donner aux entreprises et aux citoyens les moyens d'en saisir les opportunités, dans le respect des valeurs démocratiques européennes. L'Europe doit prendre toute sa place dans cette course mondiale, où la maîtrise des technologies est centrale afin de garantir notre indépendance, notre capacité d'innovation et notre compétitivité, tout en servant la transition verte.

Le 9 mars 2021, la Commission européenne a présenté sa « boussole numérique », sa vision et des pistes concrètes pour la transformation numérique de l'Europe d'ici à 2030. Cela passe par les compétences, les infrastructures, les entreprises et les services publics. Cette « boussole » a donné le coup d'envoi de la « décennie numérique européenne », qui fixe quelques objectifs chiffrés :

- la connectivité gigabit de tous les foyers européens et la couverture de l'ensemble des zones d'activité par la 5G ;
- la production dans l'UE de 20 % de la valeur mondiale des microprocesseurs ;
- le doublement du nombre des licornes européennes (122 en 2021) ;
- le niveau élémentaire d'intensité numérique doit être atteint par plus de 90 % des PME ;

- l'utilisation par trois entreprises sur quatre de services tels que le *cloud*, le *Big Data* et l'intelligence artificielle ;
- l'accélération du développement des solutions d'identité numérique régaliennne nationale et la création d'une identité numérique européenne pour assurer la numérisation de la totalité des services publics clés et des dossiers médicaux électroniques accessibles en ligne.

### La transition numérique : quels liens avec la transition verte ?

Les technologies numériques peuvent jouer un rôle déterminant dans l'atteinte des objectifs de durabilité. Par exemple, l'Internet des objets connectés combiné à l'intelligence artificielle peut servir à optimiser l'itinéraire à suivre pour la livraison d'un colis, en tenant compte d'une variété de contraintes, telles que le temps de trajet, le trafic routier ainsi que des arrêts intermédiaires obligatoires. De même que la récolte massive de données peut permettre d'optimiser les stocks pour éviter les surplus, et donc le gaspillage. Le renforcement mutuel des politiques se combine ici dans une convergence entre économie et environnement, les entreprises optimisant leurs coûts, tout en limitant leur impact environnemental.

Des tensions peuvent aussi exister entre ces deux transitions. Tout d'abord, en raison de l'impact environnemental du numérique : le nombre croissant de données échangées et les matières premières utilisées pour la fabrication des matériels informatiques peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement, générant une consommation d'énergie élevée au regard des efforts à réaliser en matière d'efficacité énergétique.

Il existe en outre un écueil à éviter, celui du coût social sur les plus vulnérables. Tout comme la transition écologique présente des risques en matière de justice sociale, la transition numérique pourrait également accentuer un sentiment d'exclusion chez les personnes qui maîtrisent peu ou mal les technologies numériques. C'est pourquoi la notion de « transition juste » est au cœur des préoccupations de la Commission européenne dans ces deux domaines. Une part significative de ses financements est affectée à la numérisation des PME, à la couverture des zones blanches ainsi qu'au renforcement des compétences numériques. Sur le plan de la transition verte, et dans le but d'assurer une répartition équitable des efforts requis, la Commission a mis en place un « fonds social pour le climat », ainsi qu'un « fonds pour la transition juste » qui vise les territoires les plus touchés par la sortie des énergies fossiles.

### Comment réussir le couplage : assurer la cohérence et développer les synergies

Dans son rapport de prospective stratégique 2022, la Commission européenne recense dix domaines d'action clés dans lesquels une réponse stratégique est nécessaire pour réaliser le maximum de synergies et

Exemples d'apports du numérique à la transition verte	
Énergie	Amélioration de la prévision de la production et de la demande d'énergie, grâce aux nouveaux capteurs, aux données satellitaires et à la <i>blockchain</i> , en anticipant notamment les conditions météorologiques.
Transports	Nouvelle génération de batteries et nouvelles technologies numériques (IA et Internet des objets) qui rendront possible la mobilité multimodale.
Industrie	Les jumeaux numériques amélioreront la conception, la production et la maintenance des produits industriels, en réduisant leur impact environnemental.
Bâtiments	La modélisation des informations sur les bâtiments améliorera leur efficacité énergétique et leur consommation de ressources.
Agriculture	L'information quantique, combinée à la bio-informatique, améliorera la compréhension des processus biologiques et chimiques et contribuera ainsi à réduire l'utilisation des pesticides et des engrais.

de cohérence, tout en réduisant les risques potentiels qui découlent du couplage :

- renforcer la résilience et l'autonomie stratégique ouverte dans les secteurs essentiels à la double transition ;
- renforcer la diplomatie verte et numérique, en tirant parti du pouvoir réglementaire et de normalisation de l'UE, tout en promouvant les valeurs de cette dernière ;
- gérer de manière stratégique et systémique l'approvisionnement en matériaux critiques et produits de base, afin d'éviter de tomber à nouveau dans le piège de la dépendance ;
- renforcer la cohésion économique et sociale, en consolidant la protection sociale et l'État-providence, les stratégies de développement régional et les investissements ;
- adapter les systèmes d'éducation et de formation à une réalité technologique et socio-économique en mutation rapide, et soutenir la mobilité des travailleurs ;
- mobiliser des investissements supplémentaires à l'épreuve du temps dans les nouvelles technologies et infrastructures, et dans les synergies entre capital humain et technologies, en mettant en commun des ressources européennes, nationales et privées ;
- élaborer des cadres de suivi pour mesurer le bien-être au-delà du seul critère PIB et évaluer les effets favorables de la transition numérique, notamment au regard de son empreinte carbone, énergétique et environnementale globale ;
- garantir un cadre réglementaire à l'épreuve du temps pour le Marché unique, qui soit propice à des modèles d'entreprise et de consommation durables (par exemple, boîte à outils européenne en matière

d'aides d'État, ou intelligence artificielle pour soutenir l'élaboration de politiques) ;

- renforcer une approche globale de la normalisation axée sur le principe des 4 R (réduction, réparation, réutilisation et recyclage) ;
- promouvoir un cadre solide en matière de cybersécurité et de partage sécurisé des données afin de garantir que les entités stratégiques puissent prévenir les perturbations, y résister et s'en remettre et, en fin de compte, d'instaurer la confiance dans les technologies liées à la double transition.

## Conclusion

Le couplage réussi entre les transitions verte et numérique constitue bel et bien un enjeu central pour l'Union européenne au titre des prochaines décennies. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions faire émerger une économie nouvelle, régénératrice et neutre pour le climat. La Commission européenne est pleinement engagée et déterminée à faire avancer l'Europe sur cette voie, tout en veillant à conjuguer cette double transition avec un impératif de justice sociale et territoriale, au bénéfice de l'ensemble des citoyens, des communautés et des territoires.